

Dierickx Leys Fund II

Société anonyme

Société d'investissement à capital variable publique de droit belge

Organisme de placement collectif qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE.

Siège : Jan Van Rijswijkstraat 184, B-2020 Anvers

RPM Anvers 0893.204.308

(le « **Fonds Absorbé** »)

C+F

Société anonyme

Société d'investissement à capital variable publique de droit belge

Organisme de placement collectif qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE.

Siège : Jan Van Rijswijkstraat 184, B-2020 Anvers

RPM Anvers 0463.755.911

(le « **Fonds Absorbant** »)

17 décembre 2025

AVIS AUX ACTIONNAIRES

**SUITE À LA FUSION DU COMPARTIMENT ‘DIERICKX LEYS FUND II EQUITY’ ET
DU COMPARTIMENT ‘C+F WORLD EQUITIES’**

Chers actionnaires,

Les Assemblées générales extraordinaires du compartiment ‘Dierickx Leys Fund II Equity’ du Fonds Absorbé (le « **Compartiment Absorbé** ») et du compartiment ‘C+F World Equities’ du Fonds Absorbant (le « **Fonds Absorbant** ») tenue le 16 décembre 2025, ont approuvé la fusion, par laquelle le Compartiment Absorbé a été absorbé par le Compartiment Absorbant (la « **Fusion** »). Cette Fusion entraîne la dissolution sans liquidation du Compartiment Absorbé.

Sur la base de la valeur nette d’inventaire déterminée le 15 décembre 2025, calculée le 16 décembre 2025, toutes les actions du Compartiment Absorbé sont échangées aux cours suivants :

Dierickx Leys Fund II	Classe C Cap	Classe C Dis	Classe B Cap	Classe B Dis	Classe B1 Cap	Classe B1 Dis	Classe B2 Cap	Classe B2 Dis	Classe B4 Cap	Classe B4 Dis
Fonds propres	274,85	256,08	280,27	259,19	284,33	261,26	/	264,26	278,89	267,58

Le rapport d'échange a été déterminé sur la base de la formule reprise dans le projet de fusion. Le commissaire indépendant a approuvé le rapport d'échange dans son rapport du 16 décembre 2025.

Les actionnaires sont informés que sur la base de ces valeurs nettes d'inventaire et de ce rapport d'échange, une action du Compartiment Absorbés donne droit à un nombre déterminé de nouvelles actions du Compartiment Absorbant.

Les actions des classes C et B du Compartiment Absorbé sont éligibles à la classe C du Compartiment Absorbant. Les actions des classes B1, B2 et B4 du Compartiment Absorbé sont éligibles à la classe K du Compartiment Absorbant. Les actionnaires obtiennent des actions de la classe K pour un investissement entre 1.000.000 EUR et 30.000.000 EUR dans le Compartiment Absorbant.

L'allocation des classes d'actions du Compartiment Absorbé dans le Compartiment Absorbant s'effectuera comme suit :

Dierickx Leys Fund II – Equity		C+F WORLD EQUITIES		Ratio
Classe	ISIN	Classe	ISIN	
C Cap	BE0935007246	C Cap	BE6295855702	1,554229812
C Dis	BE0935006230	C Dis	BE6295856718	1,67591623
B Cap	BE6306098318	C Cap	BE6295855702	1,584878987
B Dis	BE6306100338	C Dis	BE6295856718	1,696269634
B1 Cap	BE6306101344	K Cap (pour les investissements > 1.000.000 EUR et ≤ 30.000.000 EUR, détenus dans le Compartiment à Absorber)	BE6300521802	1,532032976
B1 Dis	BE6306102359	K Dis (pour les investissements > 1.000.000 EUR et ≤ 30.000.000 EUR, détenus dans le Compartiment à Absorber)	BE6300522818	1,646250788
B2 Cap	BE6306103365	K Cap (pour les investissements > 1.000.000 EUR et ≤ 30.000.000 EUR, détenus dans le Compartiment à Absorber)	BE6300521802	0
B2 Dis	BE6306104371	K Dis (pour les investissements > 1.000.000 EUR et ≤ 30.000.000 EUR, détenus dans le Compartiment à Absorber)	BE6300522818	1,665154379
B4 Cap	BE6306106392	K Cap (pour les investissements > 1.000.000 EUR et ≤ 30.000.000 EUR, détenus dans le Compartiment à Absorber)	BE6300521802	1,502721052
B4 Dis	BE6306109420	K Dis (pour les investissements > 1.000.000 EUR et ≤ 30.000.000 EUR, détenus dans le Compartiment à Absorber)	BE6300522818	1,686074354

Si, suite à l'échange, l'actionnaire se voit attribuer des fractions d'une action, il pourra se faire racheter ces fractions par le Compartiment Absorbant sans frais (sauf taxes éventuelles).

Les actionnaires sont informés que la Fusion est effective depuis le 16 décembre 2025.

Les informations destinées aux actionnaires, le projet de fusion, le rapport du commissaire et les rapports préparés par les dépositaires sont disponibles auprès du siège du Compartiment Absorbé et du service financier (Jan Van Rijswijcklaan 184, 2020 Anvers).

Le prospectus, le document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts et les derniers rapports annuels et semestriels du Fonds Absorbé et du Fonds Absorbant sont disponibles gratuitement au siège du Fonds Absorbé et du Fonds Absorbant ainsi que sur les sites internet <https://www.dierickxleys.be/fr/> et <https://www.cadelam.be/fr-be/nos-fonds>.

Les Conseils d'administration de Dierickx Leys Fund II et de C+F.